



Les questions relatives à la nationalité

Par **anoiar**, le **29/11/2016** à **06:09**

Bonjour je vous remercie pour la qualité de ce travail
D'abord, je tiens à vous informer que ma mère elle détient la citoyenneté française
Certificat de naissanc
Là où ils increase à Oujda, Maroc
Maintenant, vit en Algérie
Je veux juste prouver sa citoyenneté française à titre officiel
De plus que le père de ma mère était un soldat dans l'armée française
Je veux un plan d'action
Afin de prouver
Nationalité française pour la mère et merci
xxxxxxxxxxxx

Par **amajuris**, le **29/11/2016** à **09:15**

bonjour,
votre mère était peut être française à sa naissance, mais elle a pu la perdre depuis, sans oublier l'application, éventuelle de l'article 30-3 du code civil, sur l'absence de possession d'état de français.
pour savoir si votre mère est encore française, elle doit demander un certificat de nationalité française.
voir ce lien: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051>
salutations